

SOMMAIRE

► Editorial : A tous nos frères spirites

► ETUDE

6 Mohammed, médium prophète

20 Jésus

48 La vie dans l'Univers

55 Antiquité du Spiritisme

► ECHOS DU DOLMEN

9 Le dolmen d'Allan Kardec

► PHENOMENOLOGIE

10 Tony Blair et la dernière « sorcière » anglaise

24 La réincarnation et les enfants prodiges

30 L'écriture directe

52 Un cas de possession, celui de Mlle Julie

► FORUM DES LECTEURS

16 Les faits et les phénomènes spirites en question

► TEMOIGNAGE

17 Un émouvant épisode

36 Vie mouvementée d'un libre spiritualiste, ancien officier

► S.O.S. FRATERNITE

23 Les soins spirituels

► NOS ACTIVITES

27 Rencontre belge

28 Dixième Symposium spirite à Lyon

33 Deuxième réunion du Conseil Spirite International à Madrid

► FAIT DE SOCIETE

34 Homosexualité, Pacs et devoirs moraux

► CHRONIQUE ETRANGERE

38 Les nouvelles du monde

► DEONTOLOGIE

41 Ce monde spirituel qui engendre chez les hommes tant de controverses

► BIBLIOGRAPHIE

42 L'homme superlumineux

L'Univers superlumineux

► COMMUNICATION SPIRITE

46 Les maladies du périsprit

► DIVERS

7 Explications de l'ouvrage de la couverture

19 Réflexions

25 A propos de la réincarnation

24 Une séance médiumnique au temps de l'empereur Valens

50 Le saviez-vous ?

53 S'améliorer

51 Cueillette de pensées

56 Qu'est-ce que la pensée ?



Pour en savoir plus sur nos activités :

- ♦ Téléphonez-nous aux heures de permanence tous les mercredis de 18 h à 20 h
- ♦ Ecrivez-nous en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.



Notre adresse sur Internet :

<http://perso.wanadoo.fr/union.spirite>

E. Mail :

union.spirite@wanadoo.fr



NOS TRADUCTEURS :

ANITA BECQUEREL
MARIA N. DUBARRY
MARCIA ET CHARLES KEMPF
LUCIANA PRADO HADID
RUI CHAMMAS
CAROLE NERBOLLIER
ROGER PEREZ

1, rue du Dr Fournier
37000 TOURS (France)
Tél. Fax : 02.47.46.27.90
Commission paritaire : n° 67327
Dépôt légal : 3^e trimestre 1999
ISSN : n° 1143 - 5836
INPI : n° 129906

LA REVUE SPIRITE

FONDEE EN 1858 PAR ALLAN KARDEC

LES OPINIONS EMISES DANS LES ARTICLES, LES COMMUNICATIONS QUE NOUS PUBLIONS, DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS ET N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITE DE CEUX-CI.

LA REVUE SPIRITE . 3